
CONDITIONS DE L'APPEL À CANDIDATURES POUR LE CONCOURS INTERNATIONAL POUR LA DIRECTION DE LA FUNDACIÓ JOAN MIRÓ

PRÉSENTATION DE LA FUNDACIÓ JOAN MIRÓ

La Fundació Joan Miró est une fondation de droit privé régie par un Conseil d'administration composé de représentants de l'entourage de Joan Miró, du monde de l'art, du secteur privé, du Gouvernement de Catalogne, de la Ville de Barcelone et du ministère espagnol de l'Éducation, de la Culture et des Sports. Créée par Joan Miró lui-même, elle abrite une collection et un fonds documentaire venant de son fondateur d'une richesse exceptionnelle. Ouverte au public depuis le 10 juin 1975, elle est devenue depuis un lieu de référence où l'art de Joan Miró cohabite avec la création artistique contemporaine.

S'appuyant sur une approche interdisciplinaire, la Fundació Joan Miró combine l'organisation d'expositions temporaires d'artistes des XX^e et XXI^e siècles avec des activités pédagogiques et des projets réalisés en partenariat avec d'autres institutions. Elle propose en outre, par le biais de son programme d'expositions et de son programme éducatif, des pistes de réflexion autour de sujets en lien avec l'œuvre de Miró et avec l'art d'aujourd'hui.

OBJECTIFS DE LA FUNDACIÓ JOAN MIRÓ

- La préservation, l'étude et la divulgation de l'œuvre et des idées de Joan Miró.
- Être une plateforme de diffusion et de réflexion sur l'art des XX^e et XXI^e siècles sous toutes ses facettes.
- En tant que Centre d'études sur l'art contemporain (CEAC), accueillir des expositions d'artistes émergents dans le cadre de l'Espai 13.

FONCTIONS DE LA DIRECTION

Donner un nouvel élan à la Fundació Joan Miró (FJM) en mettant en œuvre les orientations stratégiques mises en place et déployées au cours des années précédentes.

Exercer la direction artistique et exécutive de la FJM, c'est-à-dire :

- Définir les lignes programmatiques. Planifier les activités, les programmes et les expositions, les projets pédagogiques et les programmes publics, de communication et liés à la bibliothèque et aux archives.
- Encourager la recherche autour de Joan Miró.
- Diriger et coordonner le personnel de la FJM.
- Diriger et coordonner les politiques d'exposition.
- Représenter institutionnellement la FJM dans le cadre de toutes les fonctions afférentes à son poste et de celles qui pourraient lui être confiées par les instances délibératives de la FJM.
- Entretenir de bons rapports avec les médias et en tirer parti.
- Travailler avec pour objectif de faire adhérer de nouveaux publics à ce que propose la FJM.
- Assister aux réunions du Conseil d'administration et de la Commission déléguée de la FJM, et exécuter les tâches qui lui auront été confiées par les instances délibératives.

CONDITIONS REQUISES POUR CANDIDATER

Pouvoir justifier de la formation appropriée et des connaissances suffisantes pour mener à bien les tâches afférentes au poste de directeur de la FJM.

Pouvoir attester d'une expérience professionnelle avérée dans le milieu des musées ou des centres d'art contemporain.

Une bonne connaissance de l'œuvre de Joan Miró et le fait d'avoir mis en œuvre des projets ou d'être l'auteur de publications en lien avec son œuvre ou avec sa personne seront un plus.

La capacité à programmer des expositions et des activités conformes aux buts poursuivis par la FJM sera prise en compte.

L'aptitude à diriger et à motiver le personnel de la FJM sera prise en compte.

Une bonne connaissance et de bons rapports avec les milieux culturels et artistiques catalan, espagnol et international serait un plus.

Être en mesure de faire preuve de leadership et disposer d'excellentes capacités de communication et de négociation, ainsi que pour fixer des priorités et prendre des décisions.

Attester d'une bonne capacité à diriger la gestion économique, comptable et administrative de la FJM, ainsi qu'à stimuler et coordonner des initiatives liées à l'augmentation des ressources propres.

Attester de la capacité à représenter la FJM dans le cadre du large éventail des tâches qui lui auront été confiées, ainsi qu'à nouer des relations et des liens de complicité pour pouvoir élaborer des projets.

Avoir la nationalité espagnole ou être ressortissant d'un pays membre de l'UE. Dans tout autre cas, la nomination sera conditionnée à l'obtention d'un titre de séjour en Espagne.

Attester de la maîtrise des deux langues officielles en Catalogne et de l'anglais (la maîtrise d'autres langues serait appréciée). Si elle ne maîtrise pas les langues officielles en Catalogne, la personne retenue pour le poste devra s'engager à acquérir une bonne connaissance des deux langues dans les douze (12) mois. Cette clause sera mentionnée dans le contrat.

ÉVALUATION DES CANDIDATURES

Une commission d'experts fixera les critères pour l'évaluation des compétences et qualifications des candidats, conformément aux conditions précisées dans le présent document, et les appliquera pour un premier tri des candidatures.

Dans un deuxième temps, cette commission procédera aux entretiens qu'elle jugera nécessaires et fera connaître la candidature qu'elle aura retenue à la Commission déléguée de la FJM. La Commission déléguée présentera au Conseil d'administration une proposition de nomination, qui sera soumise au vote. La décision définitive du Conseil d'administration sera sans appel.

COMPOSITION DE LA COMMISSION D'EXPERTS

Ferran Barenblit, directeur du MACBA,

Brigitte Léal, directrice adjointe du Musée national d'art moderne – Centre Georges Pompidou,

Anne Umland, conservatrice au département des Peintures et Sculptures du MoMA,

Miguel Zugaza, directeur du Museo de Bellas Artes de Bilbao,

et les membres suivants du Conseil d'administration de la FJM: Jaume Freixa, Josep Maria Coronas, Joan Punyet Miró et Rosa Maria Malet.

CONTRAT ET HONORAIRES

Contrat de cadre dirigeant de cinq (5) ans, renouvelable par périodes de trois (3) ans, sous réserve de l'accord du Conseil d'administration.

Rémunération conforme aux normes internationales pour les postes de direction générale de musées de même nature (100 000 € brut par an).

DOCUMENTS À PRÉSENTER

Un curriculum vitae accompagné de documents apportant la preuve des compétences et qualifications décrites.

Une lettre de motivation.

Un rapport/mémoire de cinq (5) pages au maximum, contenant une évaluation et un diagnostic du parcours de la FJM jusqu'à aujourd'hui, et exposant les grandes lignes du projet proposé pour les années à venir.

Ces documents, rédigés en catalan, espagnol et/ou anglais, devront être envoyés à l'adresse courriel directorselection@fmirobcn.org le **21 juillet 2017** au plus tard.

Pour tout renseignement complémentaire non disponible sur le site de la FJM (www.fmirobcn.org/directorselection), merci de contacter directorselection@fmirobcn.org.

CONFIDENTIALITÉ

La FJM garantit la confidentialité de l'identité des candidats qui participent à ce processus de sélection, ainsi que de tous les renseignements personnels ou professionnels qui lui auront été fournis à cette occasion. Seul le nom de la personne finalement retenue sera rendu public.

Barcelona, 12 juin 2017